

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

Organisateur : **Les écoles Maternelle et Élémentaire de TANCARVILLE**

Se déroulant **dimanche 02 juin 2024 à TANCARVILLE HAUT**
de 8h à 18h

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : Département :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Titulaire de la pièce d'identité N°
(préciser la nature : carte d'identité, permis de conduire, ... :

délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de commerce
- de non participation à d' autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal).

Fait à le :

Signature :

Ci-joint règlement de _____€ pour l'emplacement pour une longueur de _____ mètres
(2€ le mètre, minimum 3m)

Cette attestation doit être remise à l'organisateur lors de la permanence des inscriptions le :

Lundi 19 février 2023 de 14h à 18h A l'ECOLE MATERNELLE L'OISEAU LYRE

Elle sera accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité récente (recto-verso) de la personne présente le jour du vide-greniers.
Elle permettra l'établissement du registre remis au maire de la commune d'organisation.
Les dossiers complets déposés à l'école le jour de la permanence seront traités en priorité.

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

Organisateur : **Les écoles Maternelle et Élémentaire de TANCARVILLE**

Se déroulant **dimanche 02 juin 2024 à TANCARVILLE HAUT**
de 8h à 18h

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : Département :

Adresse :

CP : Ville :

Tel :

Titulaire de la pièce d'identité N°
(préciser la nature : carte d'identité, permis de conduire, ... :

délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de commerce
- de non participation à d' autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal).

Fait à le :

Signature :

Ci-joint règlement de _____€ pour l'emplacement pour une longueur de _____ mètres
(2€ le mètre, minimum 3m)

Cette attestation doit être remise à l'organisateur lors de la permanence des inscriptions le :

Lundi 19 février 2023 de 14h à 18h A l'ECOLE MATERNELLE L'OISEAU LYRE

Elle sera accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité récente (recto-verso) de la personne présente le jour du vide-greniers.
Elle permettra l'établissement du registre remis au maire de la commune d'organisation.
Les dossiers complets déposés à l'école le jour de la permanence seront traités en priorité.